



Montagnes Massif Central  
Sauteyras – Office de tourisme – 63970 AYDAT  
[montagnes.massif.central@sfr.fr](mailto:montagnes.massif.central@sfr.fr)

**Contact** Isabelle PLANE : 06 31 97 68 76

**SIRET : 34057744400052**  
**Enregistré sous le numéro : En cours.**

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

**A RETOURNER AVANT LE 25 JANVIER 2012**

**Brevet national de pisteur secouriste  
Option nordique  
Premier degré**

**2011/2012**

# INSCRIPTION

Coordonnées du candidat	
Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse complète	
Tél fixe Tél portable	
Adresse mail	
Profession du candidat	
<b>Employeur</b> : nom et adresse complète Tél et adresse mail	

**Souhaite s'inscrire aux modules suivants (cochez les cases correspondantes)**

Intitulé de la formation	Durée	Lieu	Date	Coût pédagogique
Connaissances générales relatives au milieu de la montagne (cgmm)	32 h	Mézensc Les Etables (43)	5 au 9 mars 2012	480 €
Test technique	8 h		10 mars 2012	38 €
Unité de formation spécifique du Brevet National de Pisteur Secouriste 1er degré, option nordique	80 h		12 au 23 mars 2012 (dont repos le dimanche)	980 €
Total général	120 h			

Hébergement obligatoire

Fait à

le

Signature du candidat

# PAIEMENT

L'inscription n'est effective qu'à réception du présent document accompagné d'un chèque d'un montant équivalent à 30% du coût total de la formation si le candidat finance lui-même sa formation.

La formation sera-t-elle financée par le candidat lui-même ? Oui Non

**Dans le cas où la formation n'est pas financée par le candidat, indiquez qui sera le destinataire de la facture et de la convention de formation :**

Nom de l'organisme financeur ou employeur :

Adresse complète :

Tel. : Personne à contacter :  
Fax :  
Adresse mail :

Date, signature du responsable et cachet de l'organisme

## **Mode de paiement**

Par chèque à l'ordre de : Montagnes du Massif Central

Par virement sur le compte de : Montagnes du massif Central

## **Conditions d'annulation**

**Toute inscription annulée dans les 15 jours précédents la date de début de la formation ne pourra pas faire l'objet du remboursement de l'acompte de 30%**

## **Pièces à fournir (les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération)**

<b>Intitulé</b>	<b>Pièces communes</b>	<b>Pièces spécifiques</b>
Unités spécifiques Aménagement Entretien Sécurité Secours	<b>la présente demande d'inscription dûment remplie, 1 photo d'identité, 1 attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité, 1 certificat médical de moins de 3 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Livret de formation ou</li><li>- Copie de l'attestation de validation du module Milieu montagnard</li><li>- copie de l'attestation de réussite du test technique</li><li>- Copie du PSE1PSE2 (lisible)</li><li>- Copie de l'attestation de recyclage du PSE1 PSE 2 (obligatoire tous les ans)</li></ul>

## **Connaissances générales relatives au milieu de la montagne**

*Programme de formation (Durée : trente deux heures)*

### **1- Connaissances du milieu montagnard (durée : 11 H)**

#### **A. Spécificités de la montagne (durée : 5 H) :**

- équipement ;
- choix des itinéraires ;
- environnement ;
- orientation, GPS

#### **B. Météorologie (durée : 3 H) :**

- notion de météorologie du relief.

#### **C. Nivologie (durée : 3 H) :**

- formation, métamorphoses et propriétés de la neige ;
- équilibre du manteau neigeux et types d'avalanches ;
- prévision du risque d'avalanches pour la sécurité des skieurs et du pisteur lui-même ;
- états de surface dangereux pour la sécurité des skieurs.

### **2- Administration et réglementation (durée : 7 H)**

- connaissances juridiques de base ;
- étude des textes réglementaires ;
- plan de secours et d'alerte ;
- organisation des secours et des services de sécurité des pistes ;
- notions de responsabilité ;
- statut et rôle du pisteur secouriste ;
- présentation du cadre d'emplois des pisteurs secouristes.
- prévention des risques professionnels

### **3- Accueil et information (durée : 5 H)**

- principes et techniques d'accueil et d'information des usagers ;
- sensibilisation à la démarche qualité, développement de la filière, évolutions climatiques

### **4- Techniques et moyens d'intervention, de déplacements et de liaison sécurité en montagne (durée : 5 H)**

- radiotéléphonie ;
- informations sur les engins de déplacements motorisés sur neige, remontées mécaniques et hélicoptères.

### **5- Evaluation des connaissances en contrôle continu (durée : 4 H)**

**Une attestation valable deux ans est délivrée par l'organisme de formateur au candidat ayant satisfait au contrôle prévu ci-dessus.**

---

## **Formation spécifique des pisteurs secouristes, option nordique premier degré**

*Programme de formation (Durée : quatre-vingts heures)*

### **1. Unité de formation : sécurité, secours (durée : quarante heures)**

#### **1.1. Secourisme (durée : quatre heures) :**

Secourisme adapté au milieu de la montagne :

- accidents dus au froid ;
- accidents dus à l'environnement (soleil, altitude, etc.) ;
- problèmes de santé (fatigue, problèmes cardio-vasculaires, déshydratation, etc.).

#### **1.2. Techniques de sauvetage (durée : trente heures) :**

##### **A. Techniques de sauvetage spécifiques en situation (cas concrets) (durée : vingt heures) :**

- signalisation ;
- protection d'une victime et prévention du sur-accident ;
- bilan, alerte ;
- intervention : conditionnement, évacuation ;
- moyens de recherche et d'évacuation spécifiques ;
- topo orientation recherche ;
- chenillettes et scooters ;
- moyens de liaison.

##### **B. Technique de dégagement hélicopté (durée quatre heures).**

##### **C. Nivo-météorologie appliquée à la prévention et à la sécurité (durée : six heures) :**

- secours en avalanche.

#### **1.3. Evaluation (durée: six heures).**

## **2. Unité de formation : aménagement, entretien, gestion (durée quarante heures) :**

### **2.1. Matériels, entretien, damage (durée : vingt-quatre heures) :**

- préparation et entretien hivernal et pré hivernal des pistes (signalisation, traçage et balisage) ;
- connaissance des équipements et matériels ;
- conduite des engins de damage et utilisation des accessoires arrière ;
- sécurité du travail liée au matériel, au conducteur et aux usagers.

### **2.2. Météorologie et nivologie appliquées (durée quatre heures) :**

- connaissance du manteau neigeux ;
- application pratique de la nivologie au damage.

### **2.3. Accueil, réglementation, gestion (durée : six heures) :**

- accueil, information du public (affichage, documentation, connaissance de l'activité et du matériel de ski) ;
- réglementation, prévention ;
- gestion du domaine skiable nordique ;
- données économiques, perception et contrôle de la redevance.

### **2.4. Evaluation (durée : six heures).**

---

## **Test Technique**

### *Modalités d'organisation du test de qualification technique, Option Nordique :*

Le test de qualification technique, option ski nordique, est destiné à évaluer la capacité du candidat à évoluer à skis de fond sur un parcours varié et son endurance à l'effort.

#### **1. Parcours d'endurance**

Le parcours d'endurance s'effectue sur une piste damée d'une longueur de 15 km, avec port d'un sac à dos de 10 kg, en style libre.

L'épreuve est chronométrée et le seuil d'admission correspond au temps réalisé par un ouvrier masculin majoré de :

- 50 % pour les candidats ;
- 70 % pour les candidates.

L'ouvrier doit être moniteur de ski (titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré, spécialité ski de fond). Il effectue le parcours dans les mêmes conditions que les candidats.

#### **2. Ateliers techniques**

Le parcours varié s'effectue en toutes neiges, avec le port d'un sac à dos de 10 kg. Il comprend :

- une montée de 50 m de pente moyenne de 20 % ;
- une portion plate de 100 m environ ;
- une descente de 100 m de longueur ayant un pourcentage moyen de pente égal à 15 % sur une longueur de 30 mètres et permettant la réalisation de virages.

Le candidat a la possibilité de reconnaître le parcours avant l'épreuve.

Un jury composé de techniciens - maître pisteur secouriste, option ski nordique, directeur du domaine nordique et moniteur de ski (titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré, spécialité option ski de fond) apprécie les évolutions du candidat sur les portions de parcours situées :

- en terrain plat ;
- en montée ;
- en descente,

et sur celles nécessitant des changements de direction.

#### **3. Admission**

- Le candidat doit réussir chacune des deux épreuves pour être admis au test de qualification technique, option nordique.

**Agrément** : Nordique France

**Pré Requis : avoir 18 ans**

**Etre titulaire du PSE 1 PSE 2 recyclé (recyclage obligatoire tous les ans)**